Vos questions / nos réponses

première cigarette

Par Profil supprimé Postée le 02/02/2010 10:18

> Bonjour à tous . voilà , on m'a dit que lorsque l'on fumait ça première cigarette , nous étions automatiquement contaminé par je ne sais quelle maladie . Je voudrais savoir si c'est exacte car je pense que ce n'est pas parce-que l'on a fumé une cigarette ou un joint que notre organisme ou nos poumons sont en état de déterioration ! Enfin bon je ne sais pas mais serait curieuse de savoir ! Bisous à tous et à bientôt .

Mise en ligne le 02/02/2010

Bonjour,

La rubrique "Vos questions, nos réponses" est anonyme, nous avons donc supprimé votre prénom du message.

Nous n'avons pas connaissance d'une maladie qui se transmettrait automatiquement dès la première cigarette ou le premier joint, et qui détériorerait immédiatement l'organisme ou les poumons. On sait en revanche que les produits fumés (tabac, cannabis) sont toxiques pour les voies respiratoires et exposent, en cas de consommation régulière et prolongée, à de nombreux risques pour la santé (cancers, bronchite chronique et emphysème, maladies cardiovasculaires sont les risques principaux).

Le tabac et le cannabis sont deux produits "psychoactifs", c'est-à-dire qu'ils vont modifier le fonctionnement du cerveau (pour le tabac : détente, stimulation intellectuelle et apaisement en cas de stress ; pour le cannabis : détente, bien-être, euphorie donnant envie de rire pour n'importe quoi, intensification des perceptions sensorielles, deshinibition). L'intensité de ces modifications dépend de chaque personne, du contexte de consommation, et il n'est pas possible de prévoir à l'avance comment cela va se passer. Il arrive qu'une consommation se passe mal, rendant l'expérience désagréable voire traumatisante. Il arrive aussi que, dès la première cigarette ou le premier joint, la personne ait envie de continuer, de fumer à nouveau. Il ne s'agit pas dans ce cas de détérioration des poumons, ou de l'organisme, et ce n'est pas une maladie, mais ça peut éventuellement le devenir dans la mesure où ce sont deux produits qui peuvent rendre dépendant. La dépendance se traduit par le fait que l'on n'arrive plus à se passer du produit sans en souffrir et avoir besoin de reconsommer. C'est peut-être pour cela qu'on a voulu vous mettre en garde.

Par ailleurs, le cannabis, chez certaines personnes prédisposées, peut déclencher des troubles mentaux, et ce dès la première consommation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les fiches d'information sur le tabac et le cannabis mises en lien ci-dessous.

Les écoutants de Drogues Info Service sont à votre disposition au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Fiche d'information sur le cannabis
- Fiche d'information sur le tabac